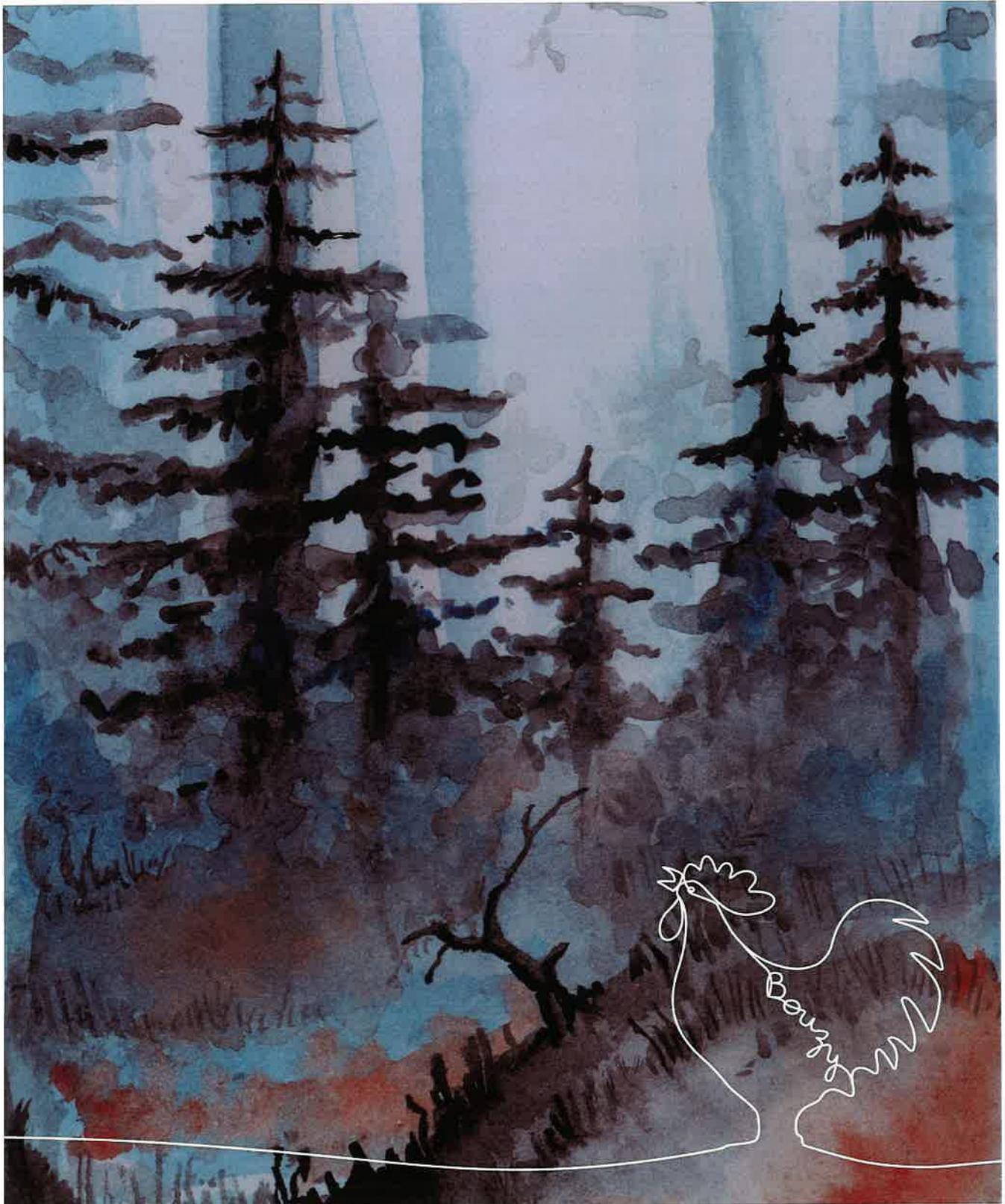


LE CHANT DU **COOQ**

N°06

HIVER 2023





SOMMAIRE

- 01 Évènements
 - 02 Déchets : le geste du tri se simplifie !
 - 03 Point travaux
 - 04 Nouveaux commerçants
 - 05 Nouveauté
 - 06 Délestage et dispositif ecowatt
 - 07 Divers
-

EDITO

100 ANS DÉJÀ !

Joséphine Baker quittait son Missouri natal et embarquait avec sa troupe pour la Capitale française. Quelques répétitions et la voilà en première partie au théâtre des "Champs Elysées".

Le Charleston fait fureur !

C'est aussi l'époque des revues, des opérettes, des chansons aux titres évocateurs :

"Ah ! Si vous connaissiez ma poule" de Maurice Chevalier.

"Y'a d'la joie" de Charles Trenet.

Ou encore Mistinguett avec son "C'est vrai, on dit que j'ai de belles gambettes".

C'était les ANNÉES FOLLES !

C'est aussi l'année de naissance de Régine HULIN, qui voit le jour dans les plaines céréalières de Pomacle près de Reims.

Elle déménagera très tôt sur Bouzy pour travailler les vignes familiales, puis épousera Yvon CHEMIN.

Ensemble ils vont construire un atelier de menuiserie, un magasin de meubles (actuellement le Carrefour Express) et un appartement à l'étage pour veiller "aux meubles".

Entre deux commandes, elle prend, tout de même, le temps de donner naissance à deux fils : Denis et Jacky, de voyager, de recevoir de grandes tablées de famille et d'amis, sans oublier les interminables parties de "belote" avec les copines.

Il y a quelque chose de royal, lorsque je vous vois arroser, depuis des années, du haut de votre imposante façade, vos balconnières de fleurs. J'ai l'impression que vous me saluez, que vous nous saluez ! Telle une Reine au balcon de son château.

Joyeux Anniversaire votre Majesté !

BOUZY vous embrasse !

JEAN-FRANÇOIS SAINZ - Maire de Bouzy

01 ÉVÈNEMENTS

RETOUR EN IMAGES SUR LES
FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



Les « petits » scolarisés à Bouzy sont allés à la maison du Père Noël au parc Grinyland de Sept-Saulx le 7 décembre dernier.

Les plus « grands » quant à eux ont passé la journée du 18 janvier à Disneyland.

Un grand merci à l'équipe enseignante et à l'équipe du Périscolaire ainsi qu'à l'association des parents d'élèves pour leur investissement dans les festivités de fin d'année.



LA SAINT VINCENT

Le 22 janvier dernier a eu lieu la traditionnelle fête de St Vincent, Saint patron de nos amis vignerons. Le garde bâton de l'année 2023 est M. Sylvain Bandock.



L'année 2023 sera riche en événements, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates suivantes :

05
MARS

LOTO DE L'APE
(Association des Parents d'Élèves)
À la salle des fêtes

14
MARS

**RÉUNION VOISINS
VIGILANTS ET SOLIDAIRES**
Participation citoyenne présentée par la gendarmerie, 18h à la salle des fêtes.
Venez nombreux !

25
MARS

DÉJEUNER DES AINÉS
Des invitations suivront
Surveillez votre boîte aux lettres

01
AVRIL

16
AVRIL

**INAUGURATION DU LIVRET
« ESCAPADES DU PARC »**
consacré au village de Bouzy, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la montagne de Reims. Une randonnée à faire en famille pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre village.

21
MAI

BROCANTE

02
JUN

FÊTE DES VOISINS

17
JUN

SPECTACLE DE THÉÂTRE
Par les enfants de l'atelier théâtre
À la salle des fêtes

21
JUN

JOUR DE L'ÉTÉ
Fête de la musique place de la mairie
à partir de 19h

13
JUIL.

**CONCERT,
REPAS CHAMPÊTRE
ET FEU D'ARTIFICE**



INFORMATION

Le trail de Bouzy n'aura pas lieu cette année mais ce n'est que partie remise !

Faire la fête c'est bien, mais il y a des règles à respecter !

Rappel sur les règles lorsque qu'une association organise une manifestation sportive et/ou culturelle conformément aux articles L211-1 à L211-4 du code de la sécurité intérieure :

Organisation de manifestations, défilés ou rassemblements sur la voie publique

Les événements culturels ou festifs dans des espaces ouverts de type festivals, fêtes de villages, brocantes, fêtes foraines... sont donc soumis à déclaration préfectorale.

Le formulaire de déclaration de manifestation complété par l'organisateur doit être validé en mairie avant l'envoi en préfecture.

La déclaration accompagnée de tous les justificatifs doit être transmise au moins 3 jours francs et au plus tôt 15 jours avant la date de la manifestation uniquement par mail et au format PDF à la préfecture ou à la sous-préfecture dont relève la commune où se déroulera la manifestation :

Bouzy relève de l'arrondissement d'Épernay, l'envoi de la déclaration doit se faire à sp-epernay@marne.gouv.fr

Organisation de manifestations sportives

Les manifestations à caractère sportif se déroulant sur la voie publique sont, selon les cas, soumises à simple déclaration (et donne lieu à un récépissé) ou à autorisation préfectorale (prise sous la forme d'un arrêté).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un dossier dématérialisé doit être obligatoirement déposé par les organisateurs préalablement. Attention selon les cas, les dossiers doivent être déposés jusqu'à 3 mois avant la manifestation sportive.

Retrouvez toutes les informations utiles accessibles avec les liens suivants :

<https://www.marne.gouv.fr/demarches-administratives/manifestations>

<https://www.service-public.fr>

<https://www.manifestationsportives.fr>



02 DÉCHETS : LE GESTE DU TRI SE SIMPLIFIE

LE TRI SE SIMPLIFIE

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Emballages en carton ; papiers ; journaux

Emballages en plastique

Emballages en métal

NOUVEAU

tous les autres emballages

Un doute, une question ?
Contactez le Service Déchets
03 28 66 85 23 - info@ccgvm.com

Sivalom CITEO LA GARDE VALTFF

À compter du 1^{er} janvier, tous les emballages (sauf le verre) sont à mettre dans votre sac de tri jaune.

Finis les hésitations et les erreurs de tri. Ce geste favorisera le développement de nouvelles filières de recyclage de déchets qui ne l'étaient pas jusqu'alors.

Plus d'infos sur ccgvm.com

Vous aurez besoin de sacs jaunes en plus grande quantité. A cet effet, une permanence aura lieu en mairie **LE MARDI 28 FÉVRIER DE 13H À 19H**. Ne ratez pas la date pour venir chercher votre stock !

Pour le reste, pas de changement :

MARDI
Collecte des déchets recyclables

JEUDI
Collecte des ordures ménagères, biodéchets et déchets verts

Les bacs et sacs sont à sortir la veille au soir et les bacs sont à rentrer rapidement après le passage des éboueurs.

Lors des jours fériés, il n'y a pas de report de collecte. Vos poubelles seront bien ramassées.

03 POINT TRAVAUX

Après de longs mois d'attente, les travaux de la Rue Charles de Gaulle et de la Rue de Condé sont en cours de réalisation par l'Entreprise SMTP. Merci aux riverains pour leur patience.

Le coût total de l'opération pour ces deux rues s'élève à :

PART COMMUNE > 194.985,00 € HT

PART CCGVM > 111.321,00 € HT.

Les subventions suivantes sont attendues sur ce projet :

ETAT/DETR > 40.636,00 €

CONSEIL DÉPARTEMENTAL > 17.667,00 €

Les travaux Cour Marianne débuteront prochainement. Le marché est en cours de négociation. L'enveloppe budgétaire s'élève à environ 200.000,00 € HT, avec un financement de la Région Grand-Est de l'ordre de 70%.

Au cimetière, la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon s'achève. À la suite de ces travaux, l'aménagement et l'embellissement des allées vont suivre.



04 NOUVEAUX COMMERÇANTS

Depuis cet été, de nouveaux commerçants ont fait leur apparition dans notre village.



SPÉCIALITÉS GUADELOUPÉENNES

Chaque mardi en semaine impaire le foodtruck les délices de Gwadana vous propose des spécialités guadeloupéennes place de la mairie.

N'hésitez pas à passer vos commandes au 07.61.14.81.39.



COMMERCE DE VRAC «DANS L'AIR DU TEMPS»

Retrouvez chaque lundi l'épicerie itinérante sur le parking du cabinet médical (en face de la pharmacie) de 16h30 à 19h30.

Christine vous propose du commerce de vrac : farine, légumineuses, pâtes, cafés, détergents, cosmétique et bien d'autres choses encore....

Pensez à venir avec vos contenants.
Contact au 06.72.79.96.31.



RÔTISSERIE CHRISTELLE

En cette fin d'année 2022, nous accueillons tous les samedis en semaine impaire la rôtisserie Christelle place de la mairie. Contact au 07.81.54.28.15.

NOUVEAU RESTAURANT

Et enfin, le 15 décembre dernier, c'est l'ouverture du restaurant « Le bec fin » qui attirera notre attention. Laura et Geoffrey BEMONT auront le plaisir de vous recevoir au 16 rue Ernest Irroy pour un repas élaboré avec des produits frais et de saison dans une ambiance cosy et chaleureuse. Vous pouvez réserver votre table au 03.26.53.85.14

Jours de fermeture :

Dimanche, lundi toute la journée et mardi soir.



05 NOUVEAUTÉ

ACTIVITÉ JEUX DE SOCIÉTÉ

Une nouvelle activité, ouverte à partir de 16 ans et jusqu'à 99 ans et plus, se crée à Bouzy pour se retrouver et partager ensemble notre passion autour des jeux.

Les jeux de cartes traditionnels comme la belote, le tarot, le rami et aussi des variantes comme le Shangai, le Président, le Barbu, etc.

Les jeux de société classiques comme le Monopoly, le jungle speed, le Uno, mille bornes, Escquicé, Les aventuriers du Rail, Time's up, etc.

Mais venez également découvrir les nouveaux "petits jeux", des jeux rapides, des jeux coopératifs, des jeux de stratégie, des jeux de dés, etc.

Quelques exemples : Le 6 qui prend et sa variante Le 6 qui surprend, Le mille sabord, Oriflamme, Les bâtisseurs, Le roi des nains, The Crue, et encore bien d'autres à vous faire découvrir...

Nous vous attendons tous les mercredis à l'école élémentaire de Bouzy à partir de 19h30.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !



06 DÉLESTAGE ET DISPOSITIF ÉCOWATT

Vous avez dû en entendre parlé. En cette période hivernale un petit rappel s'impose.

enedis & VOUS

Flashinfo Octobre 2022

Passage de l'hiver 2022-2023 : Enedis est à vos côtés

Face au contexte incertain de cet hiver dû à la maintenance des réacteurs nucléaires et au conflit entre l'Ukraine et la Russie, les acteurs du système électrique français s'attachent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. La période identifiée par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) va du 15 octobre 2022 au 15 avril 2023.

Le délestage : Quesako ?

Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires, exceptionnellement utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un "black-out".

Dans ce cadre, Enedis, en tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité (sur 95% du territoire français), mettrait en œuvre, sur ordre de RTE, ce dispositif de coupures préventives. Elles devraient durer environ 2 heures, sur des plages horaires correspondant aux pics de consommation du pays.

La situation des besoins en électricité serait réévaluée en temps réel par RTE pour procéder au plus vite à la réalimentation complète des foyers concernés.

Quels leviers pour éviter les coupures ?

Des gestes d'économies d'électricité de chacun permettraient de limiter le recours au délestage, voire ne pas y recourir. Il s'agit par exemple de :

- L'activation de tous les moyens de production disponibles en France
- La baisse de la tension (- 5 %) sur le réseau de distribution de l'électricité
- L'utilisation des interconnexions possibles avec les pays voisins
- La demande du Gouvernement aux entreprises de réduire de 10 % leur consommation d'ici à 2024
- L'appel aux éco-gestes du quotidien pour les citoyens

Une information au plus près de l'actualité

Dès l'annonce d'une vigilance renforcée par RTE, vous serez avertis par les équipes territoriales d'Enedis des possibilités de délestage sur votre territoire. En cas de confirmation du dispositif, vous serez informés dès que la liste des départements et des communes concernées par ces coupures exceptionnelles est disponible.

Vous pouvez dès à présent suivre, au jour le jour, « la météo de l'électricité » sur le site monecowatt.fr, accessible également via le site Internet Enedis.

Selon les prévisions sur la consommation d'électricité, RTE diffuse un signal de couleur :

VERT

Pas d'arlete

ORANGE

Système électrique tendu.
Les éco-gestes sont les bienvenus

ROUGE

Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissons pas notre consommation.

Poursuivons tous nos efforts de diminution de consommation d'énergie pour éviter les coupures !

N'hésitez pas à télécharger sur vos smartphones l'application écoWatt qui est en quelque sorte la météo de l'électricité.



écoWatt

Ma météo de l'électricité pour éviter les coupures

- 1** Je sais chaque jour s'il y a un risque de coupure
- 2** Je m'abonne à l'alerte vigilance coupure
- 3** Je sais quand et quels éco-gestes adopter



Vague de froid : pourquoi des coupures sont-elles possibles ?

- 1** Lors des vagues de froid, la consommation augmente fortement
1°C de moins et la consommation augmente de 2 400 MW. l'équivalent de la consommation de Marseille et Lyon réunies
- 2** Toute l'électricité disponible est alors mobilisée

- 3** Mais il n'est parfois pas possible d'alimenter tous les foyers
lors des périodes de forte consommation
- 4** En dernier recours, des coupures locales de 2h00 environ doivent être organisées


 le matin
08h-13h


 le soir
18h-20h

07 DIVERS

LE SERVICE TECHNIQUE A CRÉÉ UN COMPTE INSTAGRAM

Envie de suivre l'actualité du service technique ?
Joffrey et Romain ont créé un compte Instagram
intitulé "Au cœur de Bouzy"

N'hésitez à devenir un de leur followers !

 **Panneau
Pocket** ET FACEBOOK

Pour connaître l'information en temps réel de
votre village n'oubliez pas de consulter le compte
Facebook de la mairie et pensez à télécharger
l'application PanneauPocket sur votre smartphone.



DÉJECTIONS CANINES

VIVRE ENSEMBLE :

La propreté du village est l'affaire de tous !

J'aime mon village !

J'aime mon chien !

Je le tiens en laisse !

Je ramasse ses crottes !

Un bon maître, citoyen, ramasse les
déjections de son chien !

Selon l'article R632-1 du code pénal, cette
incivilité est passible d'une amende pouvant
aller de 11 à 38€

LES OS : À NE PAS JETER DANS LES MASSIFS

Donner un os à manger à son chien :
Bonne ou mauvaise idée ?

On nous signale la présence d'os dans
les espaces verts de la commune.
Sachez que c'est **DANGEREUX**. Les
os cuits peuvent obstruer la gorge
de l'animal ou encore lui perforer les
intestins et provoquer sa mort. Par
conséquent ne jetez plus jamais ce
genre de déchets au sol mais mettez-
les dans votre poubelle !



FAIRE PART

NAISSANCES

Paul LORIN	29/01/2023
Louis MONTBULEAU	16/12/2022
Charlie HUNAUT MANNECHEZ	04/09/2022
Jade HENNAU	19/06/2022
Maïoënn' COLLIAUX	16/04/2022
Théo GUERBIGNY	29/03/2022
Kynelia PONZO	08/03/2022
Anna GAUGÉ	18/01/2022

DÉCÈS

Julien GALICHET	26/01/2023
Marie PETIT née KOLACHA	14/01/2023
Eliane COLLARD née PLOIX	20/12/2022
Denis BANDOCK	20/12/2022
Claude BIANCHINI	19/11/2022
Serge LAHAYE	06/11/2022
Aline MAHUN née ZIEMANN	10/09/2022
Madeleine DAUVERGNE née GUÉRIN	28/08/2022
Carmela LALBALTRY née MILESI	06/04/2022

OFFRE D'EMPLOI

Besoin d'un job pour cet été ?
L'accueil de loisirs de Bouzy recherche des animateurs BAFA, diplômés ou non pour compléter son équipe d'animation !
Pour tout renseignement et pour postuler, envoie ton CV à :

animation@bouzyenchampagne.com
ou au 06.46.03.45.64.

Nous vous attendons nombreux !

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous aurez 16 ans en 2023, n'oubliez pas d'effectuer votre recensement militaire. Né(e)s en 2007 vous êtes concernés !

Pour cela, rien de plus simple : venir en mairie avec votre livret de famille et une pièce d'identité.

HORAIRES MAIRIE

Rappel des nouveaux horaires d'ouverture au public :

LUNDI	9h00 - 13h00
MARDI	9h00 - 13h00 / 16h30 - 18h30
JEUDI	9h00 - 13h00
VENDREDI	9h00 - 13h00

